

Manuel d'utilisation



Valable pour:

50658484031001 – LB200 - 300mm, bleu, 1 Module, magnétique

50658484032001 – LB200 - 300mm, orange, 1 Module, magnétique

Document : 50658400001980 (0)

Langue : français

Date de publication : 12/2023

© Standby, tous droits réservés

Si vous avez des questions techniques, veuillez contacter votre représentant commercial responsable ou le service client central

Le droit d'auteur de ce document reste la propriété de Standby GmbH. La documentation contient des informations techniques qui ne peuvent être modifiées, copiées, reproduites, louées, complétées ou utilisées de toute autre manière sans l'accord écrit préalable de Standby GmbH.

Sous réserve de modifications techniques.

Limites de responsabilités

LIMITE DES RESPONSABILITÉS:

Les produits ont été développés conformément aux normes et réglementations applicables. Les informations recueillies dans la documentation technique tiennent compte de l'état de l'art ainsi que des connaissances et de l'expérience acquises au fil des années.

Standby n'est pas responsable des dommages et des conséquences dus :

- Au non-respect des informations dans la documentation du produit.
- A l'utilisation non conforme du produit.
- A l'assemblage et l'application des produits fabriqués par des travailleurs non qualifiés.
- Aux modifications non autorisées effectuées par l'utilisateur ou l'opérateur lui-même.
- Aux modifications techniques non soumises à l'approbation de Standby.
- A l'utilisation de pièces de rechange non approuvées par Standby.

RESPONSABILITÉS DE L'INSTALLATEUR:

L'installateur est entièrement responsable de l'assemblage de l'équipement sur un véhicule. L'installateur doit définir les moyens et les matériaux nécessaires pour assembler l'équipement afin de livrer le véhicule équipé conformément à la réglementation. Standby n'est pas responsable des erreurs résultant d'une mauvaise définition du type de système de montage, des renforts, des trous dans le panneau de toit, de l'état et de la qualité du système de montage, de l'utilisation des points d'ancrage par le fabricant du véhicule et de la définition de l'alimentation et de la protection du système en fonction de la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITÉS DE L'OPÉRATEUR ET DE L'UTILISATEUR :

Les produits Standby sont des dispositifs professionnels destinés à être utilisés uniquement à cette fin. Leur mise en œuvre est soumise à des obligations légales en matière de sécurité au travail auxquelles l'opérateur doit se conformer. Il en va de même pour les réglementations en matière de sécurité, de prévention des accidents et de protection de l'environnement. L'utilisation de ces dispositifs sur la route est soumise aux lois et réglementations de la circulation routière.

OBLIGATION DE L'OPÉRATEUR:

- Se renseigner sur les réglementations applicables en matière de sécurité au travail.
- Effectuer une analyse des risques liés aux conditions de travail spécifiques sur le site d'intervention.
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation.
- Lors de l'utilisation de l'appareil, examiner périodiquement l'adéquation des règles de mise en œuvre par rapport aux règles de sécurité et normes applicables.
- S'assurer que l'opérateur a lu et compris le manuel d'utilisation de l'appareil.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à leur utilisation et informés des dangers liés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Fournir au personnel un équipement de protection adapté à l'opération et veiller à ce qu'il soit utilisé.

Il est de la responsabilité de l'opérateur:

- D'assurer la maintenance curative et préventive des dispositifs.
- De veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient vérifiés régulièrement.

UTILISATION

Utilisation normale

Le système de signalisation spéciale est destiné à être utilisé sur des véhicules avec une tension embarquée de 12 V ou 24 V. Lors de son utilisation sur la voie publique, les dispositions légales doivent être respectées.

Utilisation incorrecte

Toute utilisation différente est considérée comme incorrecte. Le fabricant n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation incorrecte ; l'opérateur assume le risque.

Nettoyage des parties transparentes

Un produit de nettoyage doux et sans alcool (liquide vaisselle, shampooing pour voiture) doit être utilisé pour le nettoyage, sans quoi des fissures et autres altérations peuvent survenir. Nous recommandons notre nettoyant CLEAN-LIGHTS, une mousse de nettoyage pour les systèmes d'avertissement (PN : 082 030 010 200).

Nettoyage général

Si la rampe lumineuse est nettoyée de manière intensive (par exemple, avec un nettoyeur haute pression ou dans des stations de lavage automatiques), de la condensation peut se former à l'intérieur de la rampe lumineuse. Ce type de nettoyage devrait être évité.

REMARQUE CONCERNANT L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RADIO

Il est recommandé de monter l'antenne radio BOS à une distance de ≥ 1 m de la rampe lumineuse afin d'éviter les interférences radio. La distance minimale absolue de 0,5 m ne doit jamais être inférieure.

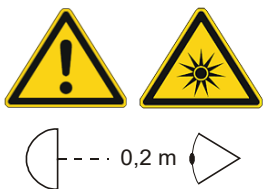
SERVICE CLIENT

Le service client de STANDBY est disponible pour des informations techniques :

- Site Web : standby-mercure.fr/
- E-mail : support-fr@standbygroup.com
- Téléphone : +33 (0)2 54 57 52 52

Dans l'optique d'une amélioration continue, nos employés sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir concernant l'installation et l'utilisation de nos produits.

Instructions de sécurité

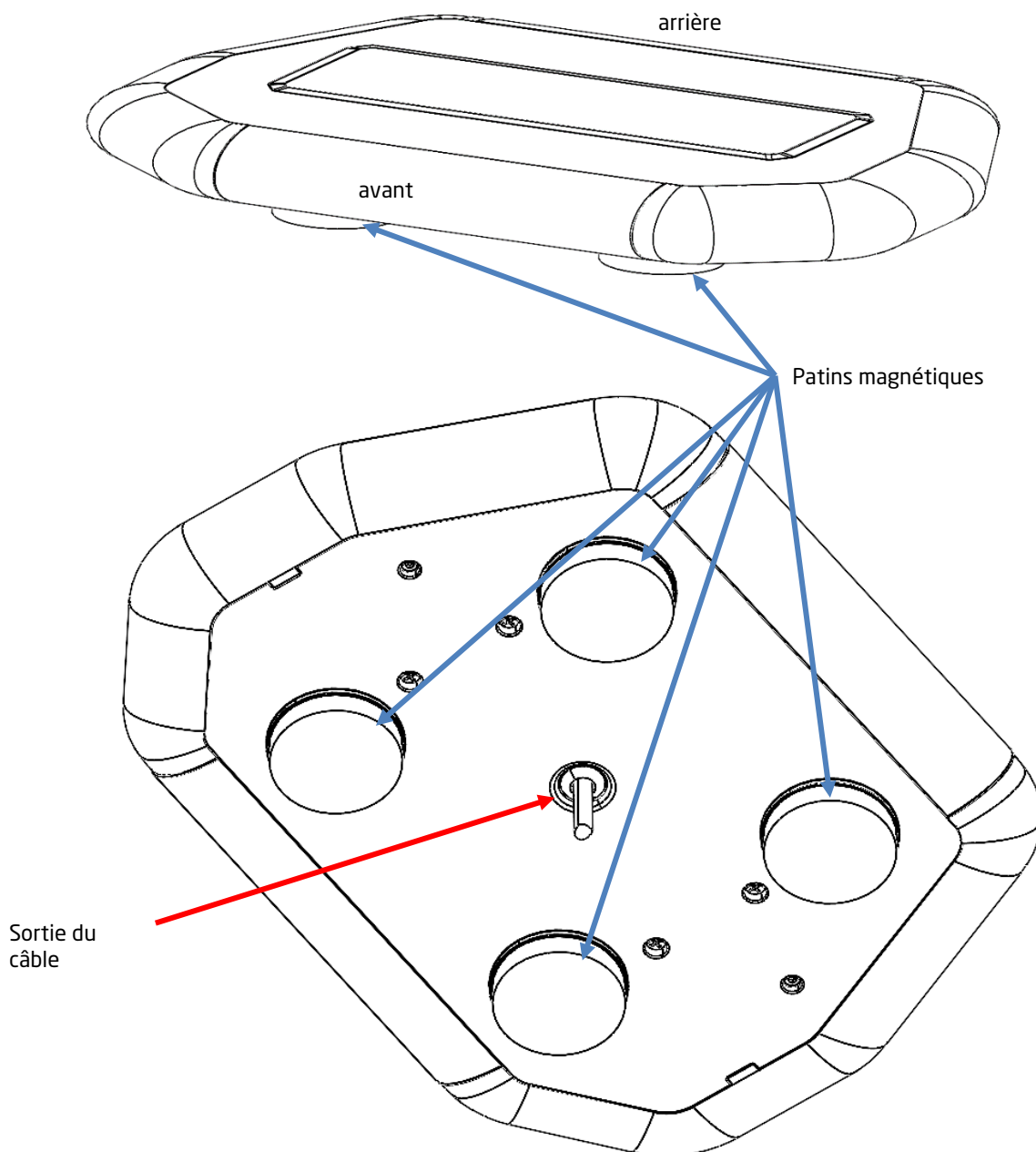


AVERTISSEMENT CONCERNANT LE RAYONNEMENT OPTIQUE

Tous les composants optiques sont classés comme présentant un faible risque conformément à la norme DIN EN 62471. Ne regardez le faisceau lumineux des composants que pendant une courte période (max. 4 minutes) avec le capuchon de protection en place ! La distance minimale entre la source lumineuse et les yeux doit être de 0,2 mètres.

Chaque barre lumineuse est équipée de 4 patins magnétiques pour faciliter le montage sur le véhicule et d'un câble de connexion de 3 m de long avec une prise allume-cigare.

La sortie du câble se trouve au milieu de la barre lumineuse.

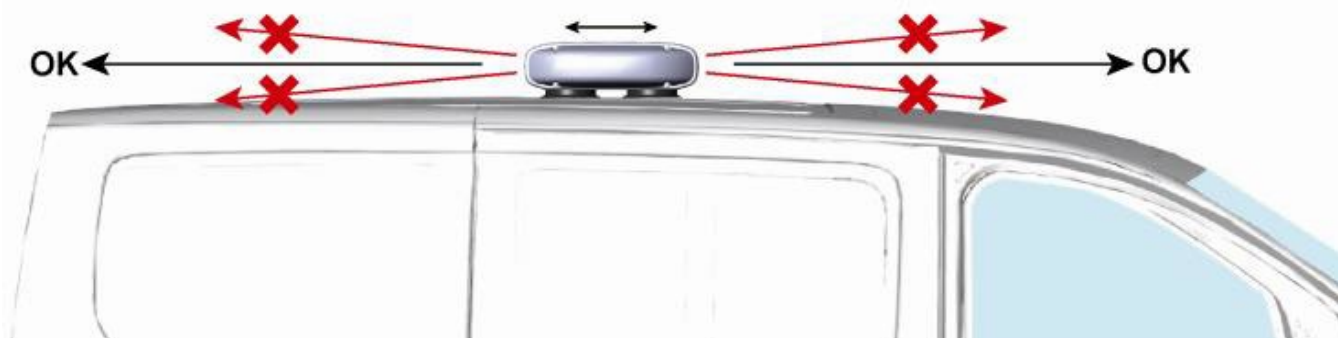


Instructions de montage



Avant de monter le LB200 sur le toit du véhicule, assurez-vous que la surface sur laquelle les patins magnétiques seront fixés est adaptée et en bon état.

La surface choisie doit être plane, exempte de glace et propre afin d'optimiser le contact magnétique entre le toit du véhicule et les tampons magnétiques. Nettoyez le toit du véhicule si nécessaire. Le toit du véhicule doit être adapté à un support magnétique. Les toits de véhicules en polyester ou dérivés ne sont pas compatibles !

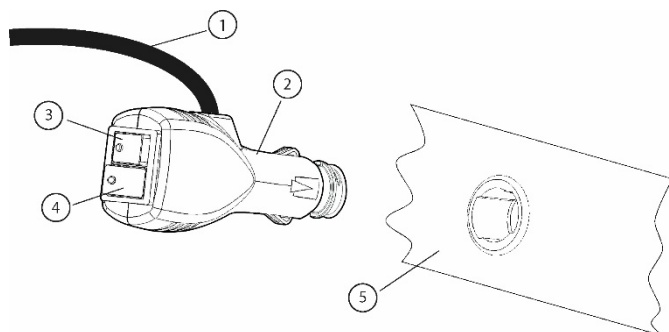


Faire cheminer le câble de raccordement dans le véhicule par le chemin le plus court afin d'éviter les situations à risques et autres configurations dangereuses.

Assurez-vous que la prise de l'allume-cigare pour l'alimentation de la barre lumineuse est suffisante : 8 à 10 A

Fonctionnement

Insérez la fiche de l'allume-cigare dans la prise de l'allume-cigare du véhicule.



1. Câble de raccordement de la rampe
2. Prise Allume-Cigare
3. Interrupteur Marche/Arrêt Feux bleus/orange
4. Interrupteur (I-O-II) de sélection de mode de fonctionnement
5. Prise Allume-Cigare du véhicule

- L'interrupteur (ON/OFF) active ou désactive les feux bleus ou orange.
- Le mode de fonctionnement peut être sélectionné par l'interrupteur I-O-II
 - O : Fonctionnement Jour
 - I : Mode Nuit
 - II : Mode Croisière

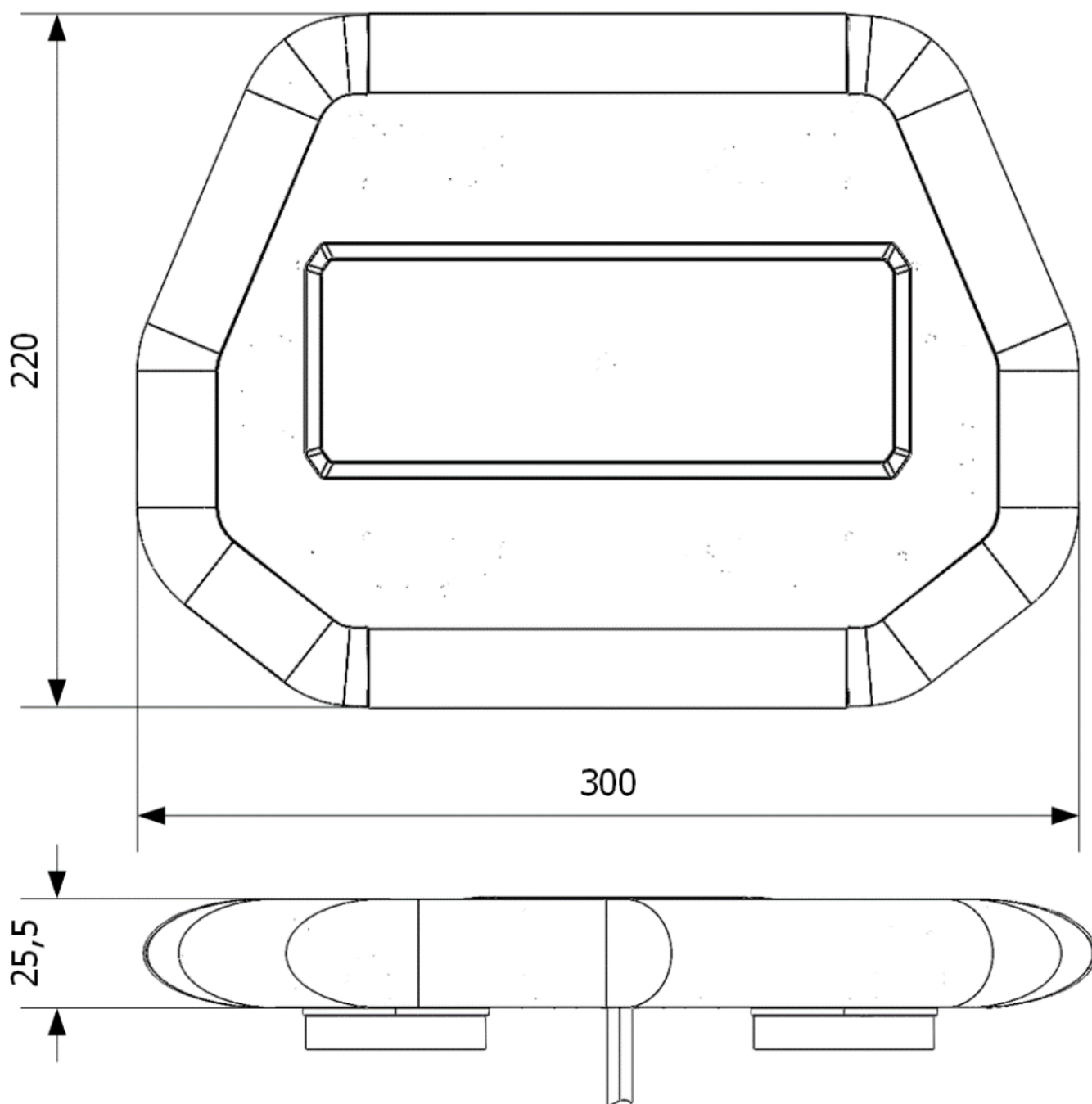


DANGER

NE PAS DÉPASSER LA VITESSE MAXIMALE DE 260 KM/H AVEC LA RAMPE MONTÉE SUR LE TOIT DU VÉHICULE.

SI CETTE LIMITE DE VITESSE EST DÉPASSÉE, NOUS NE POUVONS PAS GARANTIR QUE LA BARRE LUMINEUSE RESTERA COLLÉE AU TOIT DU VÉHICULE.

Dimensions



Données techniques

DONNÉES TECHNIQUES	
Tension de fonctionnement	12/24 VDC (10 ... 30 VDC)
Consommation	3 A
Couleur des LED	bleu, orange
Couleur du carénage	transparent
Mode de clignotement	Mode jour et nuit triple flash, feu mode Cruise
Montage	Montage magnétique
Classe de protection	IP67
Poids	environ 2,5 kg
Câble de connexion	3 m y compris prise allume-cigare
Longueur	300 mm
Hauteur	25,5 mm (sans patins magnétiques)
Profondeur	220 mm
Homologation	ECE R10, CISPR 25 Class 3 ECE R65 Class 2

